Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon

du mardi du 6 octobre 2026

Le Conseil municipal se réunit à 12h00, sur convocation du maire en date du 1 octobre 2026, avec l'ordre du jour suivant :

Procès-verbal du Conseil municipal du 5 juin 2026
Délibérations :
1- Travaux de mise en sécurité de sentiers de randonnée, Massif Sainte Victoire/demande de subvention Conseil départemental 13 ; modification de la demande de subvention auprès du Conseil départemental ;
2- Contribution au fonds de solidarité pour le logement (FSL) au titre de l'année 2026 ;
3- Désignation des délégués auprès du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc
4- Appel à cotisation de soutien CERPAM 2026.

Informations du Maire
Questions diverses (campagne OLD, travaux …)

Sont présents :
M. Joseph ANDREANI, Mme Julie BORRA-BERGEL, M. Christian DELAVET, M. Michel FAURE, Mme Véronique MICHEL, Mme Marie-Anne PERSONNIC, M. Eric SANCHEZ, Mme Sophie SCHYNS, M. Richard WILLEMS.

Sont excusés :, M. Pascal DUCOS, Mme Catherine DUPERREY (pouvoir à Véronique MICHEL),

Mme Marie-Anne PERSONNIC est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Il n'y a aucune observation sur ce document. *Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

Délibérations

1. **Travaux de mise en sécurité de sentiers de randonnée, Massif Sainte Victoire/demande de subvention Conseil départemental 13 ; modification de la demande de subvention auprès du Conseil départemental**

Depuis 2018, plusieurs éboulements rocheux ont été recensés sur le massif de la Sainte Victoire dont certains ont impacté des sentiers pédestres. En 2025 la commune avait missionné le Cerema pour expertiser plusieurs secteurs ayant fait l'objet d'un éboulement ou d'un signalement d'instabilité rocheuse potentielle au droit de certains sentiers pédestres. Suite à ces investigations, des traitements par purge ont été préconisés.
Les sites des travaux envisagés se situent sur la face Sud du massif : le sentier rouge au Pas de l'Escalette, le sentier jaune au Pas de la Savonnette et l'intersection des sentiers vert Forcioli et noir Garagaï.

Dans l'objectif de réaliser les travaux de sécurisation, la commune souhaite missionner le Cerema en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de rédiger les documents techniques nécessaires à une consultation d'Entreprise et de réaliser le contrôle extérieur de chantier ;
Les travaux consisteront à des purges manuelles et mécaniques et à l'héliportage.
Les propositions reçues étant d'un montant supérieur à l'estimation initiale du Cerema, il convient de délibérer sur un nouveau montant d'opération.
Le montant estimatif s'élève à :

-Prestation AMO Cerema,	7 457,50 € HT
-Travaux Héliportage et purges,	26 513,50 € HT
Total	33 971,00 € HT.
Plan de financement :	
-Aide du Département (70%) :	23 779,70 €
-Commune (30%) :	10 191,30 €
Total HT :	33 971,00 €

Le Conseil Municipal décide :
- d'approuver les travaux de mise en sécurité des sentiers de randonnée sur la face Sud du massif : le sentier rouge au Pas de l'Escalette, le sentier jaune au Pas de la Savonnette et l'intersection des sentiers vert Forcioli et noir Garagaï ;
- de solliciter auprès de Conseil Départemental des Bouches du Rhône une subvention dans le cadre du dispositif « aide aux travaux de proximité » au taux de 70 % conformément au plan de financement ci-dessous.

***

2. Contribution au fonds de solidarité pour le logement (FSL) au titre de l'année 2026.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est un dispositif de solidarité qui permet d'apporter une aide financière individuelle aux ménages en difficulté. Ces aides permettent de garantir l'accès ou le maintien dans le logement ainsi que l'accès et le maintien à la fourniture d'énergie, d'eau, et à la résorption des impayés locatifs.
Chaque commune peut contribuer à cette politique de solidarité, un barème a été fixé pour le calcul d'une participation volontaire et s'établit sur la base de 0,15 euros par habitant sur le territoire métropolitain.
Le montant de la contribution s'élève à 20 euros : 129 habitants x 0.15 € = 19,35 € (arrondi à 20,00 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient et accepte de participer au dispositif au titre de l'année 2026.

***

3. Désignation des délégués auprès du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Par délibération du 8 avril 2026, il a été décidé à l'unanimité de surseoir à délibérer pour la désignation des deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant, désignant ainsi d'office le Maire, M. Christian DELAVET et le 1er adjoint, M. Éric SANCHEZ afin de procéder à l'élection du Président du Syndicat Intercommunal du Haur de l'Arc.
Le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc ayant mis en place une conférence des maires, le maire ne souhaite pas siéger au conseil syndical.
Conformément au statut du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, il est nécessaire aujourd'hui de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui représenteront la commune lors des Conseils Syndicaux.

Sont désignés, à l'unanimité :

Délégués titulaires : M. Eric SANCHEZ et Mme Marie-Anne PERSONNIC

Délégué suppléant : Mme Véronique MICHEL

***

4. Appel à cotisation de soutien CERPAM 2026.

Le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée), association de loi 1901 créée au début des années 80, est aujourd'hui le service technique pastoral régional pour la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.
Le CERPAM accompagne, depuis sa création, les communes pastorales au travers de différents projets :

- Réalisation de diagnostics prenant en compte les enjeux environnementaux et les usages multiples de l'espace pâturé.
- Accompagnement des projets d'aménagements et d'équipements pastoraux.

Le Conseil d'administration du CERPAM sollicite les communes pastorales à soutenir le fonctionnement au travers d'une cotisation de 100 € (cent euros).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la participation à la cotisation pour un montant de 100 € (cent euros).

***

INFORMATIONS DU MAIRE

- **Travaux**
  - **Purge des parois rocheuses en face sud de Sainte-Victoire**

  Les travaux doivent être réalisés avant novembre pour respecter les obligations environnementales (protection des chiroptères).
  - **Chemin du cimetière**

  Ils sont programmés sur fin octobre
  - **Enfouissement du réseau Orange au Bouquet le long du CD17f**

  L'ouverture de chantier est annoncée pour le 27 novembre 2026
  - **Renforcement et restructuration du réseau électrique du haut du Bouquet**

  En attente du rendu de l'étude et des accords des propriétaires.

- **Information risques**

Le retour d'expérience des dernières années montre que le risque de feux d'espaces naturels s'intensifie et s'installe durablement dans notre quotidien ».
Le SDIS a conçu un dispositif d'information et d'acculturation à ce risque : le module SERIFEN.

Une session d'information, animée par les sapeurs-pompiers, se tiendra au sein du centre de secours de Trets le 12 novembre 2026 à 18h30.
Le contenu de cette session ira bien au-delà du sujet des OLD.
La culture du risque, c'est identifier la menace, la prévenir et gérer la crise si elle advient.
La prévention, c'est le levier majeur de la protection. Et pas de bonne prévention sans prise de conscience générale du risque.
Tout un programme !
Gravez bien dans vos tablettes :

SERIFEN au centre de secours de Trets le 12 novembre 2026 à 18h30

- **Information OLD**

Une information sur la mise en œuvre des OLD, à destination des habitants de Saint-Antonin, sera organisée sur la commune dans les prochaines semaines avec la collaboration des organismes experts : SDIS, DDTM13, ONF, Département, Communes forestières…
Tenez-vous prêts !
Si vous ne voulez pas que votre maison ressemble à cela :
DEBROUSSAILLEZ et FAITE PROPRE AUTOUR !





QUESTIONS DIVERSES : Sans objet.

INFORMATIONS & AGENDA

- **Compostage**

La mairie de Beaurecueil nous informe que 2 composteurs sont à notre disposition à Beaurecueil, l'un sur le parking de la Ferme, l'autre face au grand parking près de l'église.
Merci à la mairie de Beaurecueil et pour le meilleur usage.

- **Cérémonie au cimetière de Saint-Antonin le 1er novembre 2026**

Dans le cadre de la fête de Toussaint, le Père Hervé CHIAVERINI, curé de la paroisse, chancelier de l'Archevêque d'Aix-en-Provence, bénira les tombes dans les cimetières le 1er novembre 2026 : **à 14h45 SAINT ANTONIN SUR BAYON**

- **Commémoration de l'armistice : le mercredi 11 novembre à 11h30** sur la place du village.

- **Vie culturelle : chants corses le 22 novembre 2026** dans l'église du village.